

CRÉTEIL

SOLIDARITÉ

Réseau de santé - Centre territorial de ressources « Santé et Vulnérabilité »

Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil – Maison des réseaux – Bâtiment K

07 71 62 91 63

yasmina.jeanmarius@chicreteil.fr / catherine.maury@chicreteil.fr / carl.chesneau@chicreteil.fr

« SANTÉ, SOCIAL, SOLIDARITÉ » & Covid-19

Note Flash Info

17/04/2020

1. SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE AIDANTS ET FAMILLES

→ Le 01 48 00 48 00 est un numéro gratuit, joignable de 13 h à 21 h 7 j/7, destiné aux aidants ou membres de l'entourage, quel que soit leur âge, et vivant en Ile-de-France, qui s'inquiètent pour un proche confiné ou en hospitalisation.



Un numéro unique
pour vous aider à soutenir
ceux que vous aimez.

N° gratuit 7j/7 de 13h à 21h

Un dispositif proposé par l'ARS Ile-de-France, le GHU Paris et l'APHP

01.48.00.48.00

<https://www.psyidf.fr/>

Ce numéro doit être largement diffusé aux familles, y compris aux plus jeunes, qui peuvent appeler pour s'informer ou demander de l'aide. Ce dispositif est piloté par le Dr Raphaël Gourevitch, Chef du Pôle CPOA (urgences psychiatriques franciliennes) au GHU Paris psychiatrie & neurosciences, et par le Pr Antoine Pelissolo, Chef de service en psychiatrie à l'Hôpital Henri Mondor (APHP).

En Île-de-France, 60 000 personnes ont un parent, un conjoint ou un ami qui vit avec un trouble psychique. Chez certaines personnes, l'épidémie de Covid-19 peut générer une situation avec des effets importants sur la santé mentale : rupture de soins, difficulté à suivre son traitement, rechute ou encore apparition de nouveaux troubles. Les familles se sentent particulièrement démunies et peuvent avoir besoin d'aide pour les soutenir.

2. SOUTIEN DES EQUIPES DE MSF – CHU MONDOR, EHPAD 94 et réseau médecins généralistes

→ Soutien aux équipes de Mondor : accueil et prise en charge des patients sortis de réanimation avant retour au domicile. 20 lits supplémentaires gérés par MSF (tentes installées dans l'enceinte du CHU). En prévision = extension à 60 lits. Equipes composées de médecins, infirmières et assistantes sociales. Interventions globales de type « WASH » (*water, sanitation and adequate hygiene*).

→ Soutien aux équipes des EHPAD du 94 : La situation est tendue, c'est un euphémisme et c'était couru.

En collaboration avec le CHU Mondor, MSF a effectué des visites dans 9 établissements du Val de Marne pour pallier l'absence de consultations médicales sur site. La problématique du soutien psychologique, tant pour les patients que les personnels s'avère prégnante et très compliquée. On recense 70 structures Ehpad dans le Val de Marne :

<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/annuaire-ehpad-en-hebergement-permanent/94-VAL-DE-MARNE/0>

→ Projet de création d'un réseau mobilisant les généralistes installés près des EHPAD

Alors qu'environ 35 à 40 % seulement des centres COVID sont « occupés », MSF souhaite mettre en place un réseau de proximité avec les médecins généralistes pouvant/voulant intervenir au sein des EHPAD.

→ **Contact Médecins Sans Frontières** : Corinne TORRE, chef de mission France – corinne.torre@paris.msf.org

Pour rappel, doctrine ARS IDF :

<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/system/files/2020-04/Covid19-Prise-en-charge-PA-EHPAD-48-%20Recommandations-ARSIDF.pdf>

→ Je vous renvoie également à l'article édifiant du Canard Enchaîné du 15/04 : « *Le suffocant bulletin de santé des EHPAD* ».

3. IVG MEDICAMENTEUSE ET PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN VILLE

➔ Fiche de la HAS : Réponses rapides dans le cadre du COVID-19 - Interruption Volontaire de Grossesse (IVG) médicamenteuse à la 8ème et à la 9ème semaine d'aménorrhée (SA) hors milieu hospitalier

https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2020-04/reponse_rapide_ivg_09_04_2020_coiv8.pdf

➔ INFO du GISTI : Mesures d'adaptation du code de la santé publique pour réalisation de l'IVG médicamenteuse en dehors des hôpitaux par les médecins et les sages-femmes de ville (+ possibilité de délivrance du médicament directement du pharmacien à la personne) ainsi que dispositions pour permettre le recours à l'interruption volontaire de grossesse par voie médicamenteuse en télémédecine

Texte de référence : Arrêté du 14 avril 2020 complétant l'arrêté du 23 mars 2020 prescrivant les mesures d'organisation et de fonctionnement du système de santé nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?sessionId=23700771934308E4E60B40C8497C4858.tplgfr36s_3?cidTexte=JORFTEXT000041798289&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000041798196

Sur l'IVG, voir aussi cette page : <https://www.gisti.org/spip.php?article5241>

4. COMMANDES MASQUES ET GANTS : L'action du Conseil Départemental du Val de Marne

➔ Le Conseil départemental a distribué ces derniers jours des masques à destination des CCAS, centres de santé, aides à domicile, etc., sur l'ensemble du département.

De nouvelles commandes ont été passées et le département souhaite fournir des gants ainsi que des masques aux associations qui poursuivent leurs actions de proximité et qui sont en contact avec la population. Les services travaillent actuellement à un recensement des besoins.

➔ **Contact** : Sandrine VALLETTE, coordinatrice des contrats de ville. Direction de la Cohésion territoriale – GPSEA.
svallette@gpsea.fr / 01 41 94 30 63

5. ONCOLOGIE ET GERIATRIE : Les dispositifs mis en place par les réseaux PARTAGE 94 et ONCO 94 Ouest

➔ Soutien H24 7j/7 en soins palliatifs, par téléphone,

En journée auprès de la PTA ONCO 94 Ouest au 01 46 63 00 33 ou du réseau PARTAGE 94 au 01 45 17 57 83 De 17h à 8h au numéro suivant : 01 45 17 95 18 (astreinte soins palliatifs)

➔ **Cellule de coordination pour sécuriser les maintiens à domicile** (aide à la recherche de solution d'aide et de soins au domicile, et sollicitation d'équipes dédiées composées d'infirmiers et d'auxiliaires de vie, susceptibles de se rendre auprès de patients suspects ou confirmés positifs au COVID-19).

Signalez votre demande via ce questionnaire <https://bit.ly/domicile94>; les coordinatrices de la cellule vous contacteront rapidement .

➔ **Soutien psychologique à vos patients ou à leurs familles, par téléphone ou visioconférence**, notamment avec l'appui de psychologues libérales du Val-de-Marne. Contactez en journée PARTAGE 94 au 01 45 17 57 83

➔ **Suivi téléphonique par nos équipes médicales ou paramédicales, en accord avec le médecin traitant**, des personnes malades du COVID présentant des facteurs marqués de fragilité (pluri-pathologies, isolement, etc.), et des personnes malades non atteintes par le COVID mais fragilisées dans leur prise en charge ambulatoire par le contexte global (problème d'accès aux soins). Contactez en journée la PTA ONCO 94 Ouest (01 46 63 00 33) ou le réseau PARTAGE 94 (01 45 17 57 83)

➔ **Contact Réseaux** : Hélène MARTINEAU, Directrice PARTAGE 94 : 06 50 38 50 35 / Matthieu ZUBA, Directeur ONCO 94 Ouest : 06 09 09 08 35

6. LANCEMENT DU DISPOSITIF DE SOUTIEN AU MAINTIEN A DOMICILE ET DE COORDINATION DOMICILE/HOPITAL

➔ **Cellule de coordination** que vous pouvez solliciter grâce au formulaire accessible pour organiser le retour et le maintien à domicile des personnes pour lesquelles les services à domicile n'ont pas de solution satisfaisante.

<https://bit.ly/domicile94>

➔ **Equipes dédiées dans les services à domicile volontaires composées d'infirmier-ères et auxiliaires de vie** qui interviendront au domicile de personnes suspectes ou confirmées par le COVID-19. Contact grâce au formulaire accessible : <https://bit.ly/domicile94>

Les services à domicile qui sont en mesure de monter des équipes dédiées et qui souhaitent participer à cette démarche sont appelés à se rapprocher de la cellule de coordination : villehopital94@gmail.com

➔ cf. PDF PJ

7. SOUTIEN AUX FAMILLES : Les dispositifs mis en place l'association Espace Droit Famille

L'association a adapté son site internet afin que celui-ci puisse être une interface d'échange avec les familles du territoire durant le temps du confinement : Elles peuvent y trouver des informations, des articles écrits par nos professionnels et nous poser des questions directement via un formulaire généré électroniquement. L'équipe pluridisciplinaire propose :

- ➔ **Des entretiens juridiques** en matière familiale (juriste spécialisée en droit de la famille).
- ➔ **Des entretiens de soutien à la famille** : questions, problématiques parentales, familiale, conjugale (une équipe de 7 médiateurs familiaux et thérapeutes de couple et de famille).
- ➔ **Des entretiens de soutien psychologique** (3 psychologues cliniciens spécialisés enfant-adolescent et ethnopsychologie)

Prise de RDV au 01 48 98 05 78. Un professionnel est à votre écoute du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00.

Vous avez une question et vous ne souhaitez pas nous appeler ou il vous est impossible de le faire :

Contactez-nous via notre site internet : www.espacedroitfamille.fr

Onglet : Confinement Point Ecoute Famille/Posez nous vos questions

Carl CHESNEAU
Coordinateur adjoint
07 71 62 91 63

Réseau de santé de Créteil Solidarité - Centre territorial de ressources « Santé et Vulnérabilité »